



6 juillet 2006

Retrait de lots de chambre à cathéter implantable POLYSITE veineux de la société PEROUSE.

La société PEROUSE a retiré du marché le 30 juin 2006 les références et les lots précisés dans le message de rappel en [annexe](#), du dispositif médical dénommé " chambre à cathéter implantable POLYSITE veineux série 1000 - Adulte Standard et Adulte Grand Débit" suite à des signalements d'ouverture des boîtiers après implantation.

La société a prévenu directement les destinataires des références et des lots incriminés à l'aide du message [ci-joint](#) validé par l'AFSSAPS. Une information importante relative à la prise en charge des patients déjà implantés est adressé aux médecins concernés.

Cette information s'adresse aux directeurs d'établissements de santé et aux correspondants locaux de matériovigilance pour diffusion, le cas échéant aux services concernés.

Les autorités compétentes européennes concernées sont informées de cette mesure par le fabricant.

Code nomenclature :

Les données figurant dans HosmaT sont présentées uniquement pour faciliter l'accès des professionnels à l'information essentielle. Aux fins d'interprétation et d'application, seule fait foi la publication de l'AFSSAPS.

site - <http://www.materiovigilance.org>